

DELIBERATION N° 2025/044Approbation du budget de l'exercice 2025 de la Ville de Dumbéa  
Budget annexe du service de collecte des déchets ménagers

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 6 mars 2025,  
 VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,  
 VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,  
 VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,  
 VU la délibération n° 2012/492 du 20 décembre 2012, portant création du budget annexe du service de la collecte des déchets ménagers,  
 VU la délibération n° 2024/213 du 5 décembre 2024 fixant des tarifs des redevances et divers droits municipaux pour l'année 2025,  
 VU la délibération n° 2025/020 du 6 février 2025, relative au débat d'orientations budgétaires 2025,  
 VU la note explicative de synthèse n° 2025/010 du 31 janvier 2025,  
 La commission municipale intitulée « ressources et moyens » entendue en séance du 19 février 2025,  
 Après en avoir délibéré,

DECIDE :ARTICLE 1<sup>er</sup> /

Le Budget annexe du service de collecte des déchets ménagers de la Ville de Dumbéa, exercice 2025, est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de **quatre-cent-soixante-dix-neuf-millions-deux-cent-trente-mille-francs (479.230.000 F.CFP)** :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'Exploitation	435 000 000	435 000 000
Section d'Investissement	44 230 000	44 230 000
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>479 230 000</b>	<b>479 230 000</b>

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement sont votés par opération et par chapitre en section d'exploitation, conformément aux tableaux ci-annexés.

ARTICLE 3/

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R421-2 du code de justice administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Nouvelle - Calédonie.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».

ARTICLE 4 /

Le Maire et le Trésorier de la province Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée, transmise à Madame la Commissaire Déléguée de la République pour la province Sud et publiée.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 6 MARS 2025

POUR EXTRAIT CONFORME

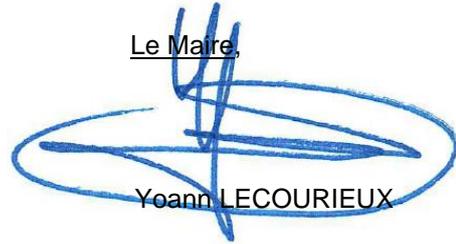
DUMBEA, LE 12 MARS 2025

Le secrétaire de séance,



Juanita LAVEN

Le Maire,



Yoann LECOURIEUX

DESTINATAIRES :

- SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
- PUBLICATION	-	1
- SAG	-	1
- TPS	-	1
- TOUS SERVICES	-	18

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

### SECTION D'EXPLOITATION :

La section d'exploitation du Budget 2025 est votée **par chapitre**, comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres	Libellés	Budget	Chapitres	Libellés	Budget
70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march.	435 000 000	011	Charges à caractère général	337 970 000
			012	Charges de personnel	32 000 000
			66	Charges financières	300 000
			67	Charges exceptionnelles	500 000
			68	Dotations aux provisions	20 000 000
			042	Dotations aux amortissements	5 200 000
002.	Résultat d'exploitation reporté		023	Virement à la section d'investissement	39 030 000
<b>Total recettes</b>		<b>435 000 000</b>	<b>Total dépenses</b>		<b>435 000 000</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

La section d'Investissement du Budget 2025 est votée **par opération**, comme suit :

N° OP.	INTITULE D'OPERATION	BUDGET DEPENSES	BUDGET RECETTES
212801.	ACQUISITION MATERIEL DECHETS	20 000 000	
222802.	QAV SUD	24 230 000	
OPFI	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (chap.040)		5 200 000
OPFI	VIREMENT SECTION D'EXPLOITATION (CHAP 021)		39 030 000
<b>TOTAL</b>		<b>44 230 000</b>	<b>44 230 000</b>

### BALANCE GENERALE DU BUDGET 2025 :

<input type="checkbox"/> <u>Section d'Exploitation :</u>	<b>Recettes :</b>	435 000 000 F.CFP
	<b>Dépenses :</b>	435 000 000 F.CFP
<input type="checkbox"/> <u>Section d'Investissement :</u>	<b>Recettes :</b>	44 230 000 F.CFP
	<b>Dépenses :</b>	44 230 000 F.CFP

---

**TOTAL Recettes : 479 230 000 F.CFP**  
**Dépenses : 479 230 000 F.CFP**